

Les frais du contrat LUCYA CNP

Document mis à jour le 11 Mars 2026

Montant minimum de versement initial 500 €

Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat Non applicable

Frais annuels

Frais forfaitaires Non applicable

Frais proportionnels Non applicable

Frais de gestion sur encours du contrat (1)

Frais sur encours des supports en gestion libre	
Support fonds euros	0,7 %
Support unités de compte	0,3 %
Support euro-croissance	Non applicable
Action	0,3 %
Gestion pilotée ou standardisée	0,25 % maximum

Frais de gestion des unités de compte

1/ Gestion libre

Fonds Spéculatifs (moyenne)	1,66 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions (2)</i>	0,51 %
Fonds Obligations (moyenne)	1 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions (2)</i>	0,38 %
Fonds Monétaires (moyenne)	0,19 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions (2)</i>	0,06 %
Fonds Mixtes (moyenne)	1,48 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions (2)</i>	0,56 %
Fonds Immobiliers (moyenne)	1,09 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions (2)</i>	0,04 %
Fonds de capital-investissement (moyenne)	2,63 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions (2)</i>	0,95 %
Fonds Actions (moyenne)	1,65 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions (2)</i>	0,66 %
Autres (moyenne)	2,1 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions (2)</i>	0 %

Le tableau indique les principaux frais du contrat constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

(1) Il s'agit des frais maximum.

(2) Part des frais reversés au profit du distributeur et de l'assureur au cours du dernier exercice clos.

La catégorie 'fonds actions' inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FCPI, FPS) et les titres vifs.

La catégorie 'fonds de capital-investissement' inclut les fonds FCPR, FCPI, FPS et OFS.

La catégorie 'fonds immobilier' inclut les fonds OPCI, SC, SCI, SCP et SCPI

La catégorie 'Autres' inclut les titres vifs, les obligations privées et les EMTN

2/ Mode(s) de gestion pilotée ou standardisée

Mode de gestion Loi Industrie Verte LUCYA	1,46 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions (2)</i>	<i>0,57 %</i>
Mode de gestion LUCYA	1,46 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions (2)</i>	<i>0,57 %</i>

Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)

Frais sur versement	0 %
Frais de changement de mode de gestion (en % ou en €)	Cf frais d'arbitrage
Frais d'arbitrage	
proportionnels ou forfaitaires	0 %
nombres d'arbitrages gratuits par an	
Frais de transfert sortant vers un autre produit	Gratuit
Frais sur les versements de rente	3 % du montant des arrérages
Frais de rachat	5 % maximum pour les supports en unités de compte le mentionnant dans leurs dispositions particulières

LUCYA - 13 Rue d'Uzès, 75002 Paris

Lucya est une société de courtage en assurance de personnes. Société par Actions Simplifiée, au capital de 2 200 000 € immatriculée au RCS de Paris sous le n°478 594 351, enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 004 394